



Retrouvez-nous sur internet:
www.grace-hollogne.be

GRÂCE-HOLLOGNE 2001



**Des Cigognes
à Horion-Hozémont**

[trimestriel N U M E R O 6 • J u i n 2 0 0 1]



Dans ce numéro,
à détacher, le calendrier
des ramassages
de déchets.

Information du citoyen
Cap sur
l'Euro 2002



Economie
Edel, j'aime
ta couleur café...



Tourisme
Balade touristique
à Horion-Hozémont.



Edito



Le 1^{er} janvier 2002 au plus tard, la réforme des polices sera une réalité. La police sera alors totalement différente de ce qu'elle est aujourd'hui. La réforme que l'on peut qualifier de révolution tranquille dans un certain nombre de domaines, constitue le couronnement de plus de 10 années de modifications et de changements.

Trois mesures, datant des années 90, constituent le fondement de la réforme actuelle: la démilitarisation de la gendarmerie, la modernisation de la police communale ainsi que l'introduction d'une concertation structurée entre les services de police et les autorités administratives et judiciaires connue sous l'appellation de concertation pentagonale.

Après les événements de l'été 1996, les citoyens ont souhaité une refonte radicale de l'appareil policier et judiciaire. En réponse à ces attentes, les autorités ont proposé une série de mesures en profondeur. Le 24 mai 1998, huit partis politiques se sont ouvertement prononcés en faveur de l'accord dit octopus. Ils ont souligné le fait que la structure policière devait être avant tout axée vers la population.

Les divers éléments constitutifs de l'accord ont été traduits dans la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégrée, structurée à deux niveaux. Cette loi constitue la trame de l'actuelle réforme des services de police.

Au niveau local, se trouvent les corps locaux qui sont formés de la fusion des actuels corps de la police communale et des brigades territoriales de la gendarmerie.

Au niveau fédéral, se trouve une police fédérale, constituée de l'actuelle police judiciaire près les parquets et la gendarmerie (sans les brigades).

Le territoire est divisé en 196 zones de police, 146 zones comptent deux ou plusieurs communes et chaque zone possède un corps de police. Notre commune fait partie de la zone de police pluricommunale "Grâce-Hollogne-Awans".

Dans les zones pluricommunales, les compétences du Conseil communal en matière d'organisation et de gestion du cops de police local sont exercées par le Conseil de police. Il est constitué, de manière proportionnelle, des membres des Conseils communaux des différentes communes, sur base des chiffres de population de chaque commune (17 membres pour une zone pluricommunale de 25001 à 50.000 habitants).

Conformément à l'article 18 de la loi du 7 décembre 1998, les conseillers communaux d'Awans et de Grâce-Hollogne ont procédé en séance publique, le lundi 22 janvier 2001, à l'élection de 5 et 12 membres du Conseil de police.

Outre la représentation des deux conseils communaux, les bourgmestres des communes font également, de plein droit, partie du Conseil de police.

Le Conseil de police de la zone de police Grâce-Hollogne-Awans que j'ai l'honneur de présider a été installé le 2 avril 2001.

Ceci est une première étape dans la mise en place de la police locale qui doit se donner pour objectif prioritaire d'être plus proche du citoyen et d'être attentive à ses préoccupations.

Maurice MOTTARD

Bourgmestre

Président du Conseil de police



Sont élus membres effectifs du Conseil de police:

par délibération du Conseil communal d'Awans:

- 1 LEJEUNE Michel
 - 2 LUCAS Pierre-Henri
 - 3 MUSICK Arlette
 - 4 RADOUX Nicolas
 - 5 VRANKEN André
- BOURGMESTRE: CAPELLE José

par délibération du Conseil communal de Grâce-Hollogne:

- 1 ALBERT Francis
- 2 CAROTA Silvana
- 3 DEJARDIN-ANDRIANNE Bernadette
- 4 DENGIS-LOVINFOSSE Odette
- 5 DI GIANNANTONIO Fabienne
- 6 IACOVODONATO Rémo
- 7 KELLENS Jacques
- 8 LHOEST Henri
- 9 MOTTART-MARTIN Paule
- 10 PIRMOLIN Vinciane
- 11 VICTOOR Armand
- 12 VOETS Joseph

Sommaire

Environnement	
Les déchets, parlons-en !	page 3
Sport	
We are the Champions...	page 4
Vie sociale	
Le comité de quartier d'Aulichamps.	page 5
Information du citoyen	
Cap sur l'Euro 2002	page 6
Tourisme	
Balade touristique à Horion-Hozémont.	page 8
Culture	
Noss' bon vî lingadge	page 10
Economie	
Edel, j'aime ta couleur café...	page 11
Loisirs	
GRACE-HOLLOGNE MARINE CLUB : tout ce qu'il faut pour les amateurs de modélisme.	page 12



© photo Intradel

Bien trier, c'est donner une deuxième vie à nos déchets

Pourquoi ne pas avoir une commune bien propre, bien nette ?

La Commune de Grâce-Hollogne

La Commune de Grâce-Hollogne n'est pas en reste pour favoriser la collecte sélective des ordures ménagères et publie à cet effet tous les trois mois un calendrier des ramassages des déchets.

Celui-ci est désormais inséré dans le trimestriel d'informations communales " Grâce-Hollogne 2001 ", que vous tenez en mains. Sous une forme bien lisible, section par section, il suffit de le détacher du magazine pour le mettre en évidence dans votre cuisine.

Trier les déchets, c'est faire " maigrir " nos poubelles et préserver l'environnement.

Nous ne pouvons pas terminer cet article sans souligner que les mauvaises habitudes perdurent dans notre commune. Qui de nous n'a pas fait la grimace en circulant (entre autres) dans des rues comme, rue de Velroux, des Blancs Bastons, du Long Mur, des XVIII Bonniers, de la Poule, Colladios et autres ? On y découvre encore souvent, çà et là, qui des petits paquets, qui des sacs plastiques pleins, qui des canettes, etc ... Qu'on arrête la prolifération des dépôts clandestins ! Nous en appelons ici au sens civique de chacun.

Les déchets, parlons-en !

Fost +, Intradel, la Commune : tous à votre disposition.

L'ASBL FOST PLUS

L'ASBL FOST PLUS, organisme agréé pour les déchets d'emballages ménagers.

Pour satisfaire aux besoins d'informations et de services de ses différents partenaires, **FOST Plus s'est lancée sur internet** à l'adresse : www.fostplus.be

La partie du site internet de FOST Plus destinée au grand public permet d'accéder à toute une série d'informations sur **les instructions du tri et de collecte**, en mettant l'accent sur le respect des consignes de tri et la qualité des matériaux à trier, mais aussi des testes largement documentés **sur le recyclage** et sur les **principaux acteurs du tri et du recyclage des différents matériaux**. Les **adresses et heures d'ouverture des parcs à conteneurs de votre commune** se trouvent aussi sur ce site.

Dans le chapitre " Participation aux collectes ", des dossiers informatifs destinés aux enseignants sont téléchargeables et des réponses aux questions de base : " que deviennent les emballages recyclés ? ", " quel est le scénario de recyclage ? ", " pourquoi est-il important de bien trier ? ", ... sont détaillées. D'autres trésors d'information sont accessibles sur le site : une édition en ligne des principales législations en matière de déchets, des icônes, des photos à télécharger, des chiffres-clés, ainsi que des adresses utiles de

sites concernés par le recyclage des déchets ménagers.

Ce website, déjà très complet, sera adapté régulièrement afin de conserver l'intérêt et de favoriser une information optimale de tous.

Coordonnées :

FOST PLUS asbl, Rue Martin V, 40, B - 1200 Bruxelles,
Tel : 02.775.03.50
www.fostplus.be

INTRADEL SCRL

INTRADEL SCRL : Association Intercommunale de Traitement des Déchets Liégeois.

INTRADEL publie des guides du tri, tout comme FOST+, et met à la disposition du public des documents informatifs pour l'aider à mieux trier. Des informations sur les parcs à conteneurs sont également disponibles.

L'association nous rappelle qu'il a été créé un Centre d'Apports Volontaires pour Industriels et Commerçants (CAVIC). C'est **La Solution** déchets sur mesure pour les PME, PMI et commerçants. Ce centre est installé à Seraing, à proximité de nombreuses voies d'accès rapides.

Coordonnées :

CAVIC : Espace Greiner - 4100 Seraing. Tel : 04.385.08.25
INTRADEL scrl : Port de Herstal, Pré Wigi - 4040 Herstal. Tel : 04.240.74.74



© photo ADL

On voit trop souvent ce genre de dépôt d'ordures sur la commune de Grâce-Hollogne

Sport

La fameuse
équipe gagnante
lors du match
contre Fexhe-
Slins le 8 avril
dernier (1-0)

We are the
Champions...

photo ADL

Le Royal Daring Club de Grâce entre en
2^{ème} Provinciale.

Petit historique
du club de foot-
ball :

1^{er} mars 1939, création de l'ancêtre du RDC Grâce, le "Sporting de Grâce-Berleur". 1941, le mariage du Sporting de Grâce à un autre club de la commune, "Espoir de Grâce", donne naissance au DC Grâce. L'Espoir évoluait à la Fédération Sportive Socialiste. Il était appelé à disparaître devant l'occupant Nazi. C'était le temps du bonheur puisque le club évolua en 1^{ère} Provinciale. Cela fut de courte durée car il se retrouva en 3^{ème} Provinciale.

En 1970, les VASTMAN, SIMON, NAUTS, BRAIBANT, LESUISSE et consorts firent réintégrer la 2^{ème} Provinciale au club.

Malheureusement, suite au remaniement des séries par le comité provincial l'année suivante, c'est en 4^{ème} Provinciale que le club échoua.

En 1991, on fêtait les 50 ans d'un club mal en point. Il n'y restait en effet que 6 joueurs, encadrés d'un tout petit comité. Certains de ces joueurs étaient dans le comité d'une équipe d'amateurs "INTER-CENTRE". Ceux-ci ont alors proposés une fusion.

C'est en 1992 que la commune de Grâce-Hollogne met à la disposition du club de nouvelles installations et le nouveau comité met tout en œuvre pour constituer des équipes de jeunes. Le comité n'a pas arrêté d'être remanié, il ne reste aujourd'hui que 3 personnes issues de cette fusion. Il s'agit du président actuel, SACHELI François, de l'entraîneur SACHELI Rosario (qui emmena son équipe en 3^{ème} provinciale en 1996), et du correspondant officiel GRIGNET Richard, irréprochable dans son travail et très attaché à ses jeunes.

En 1997, Roberto ORTONI vint rejoindre ce comité en tant que Vice-Président.

En 1999, Angela et Régine, épouses respectives de François et de Roberto prennent la trésorerie en main. Tandis que Jocelyne, fille de Richard, vient au secours de celui-ci en devenant Secrétaire-adjoint.

Les résultats :

C'est aussi en 1999 que l'équipe des scolaires, entraînée par Freddy, décroche le titre de champion Régional.

Les Présidents
et leurs épouses.



photo ADL

Aujourd'hui, Rosario a mené son équipe en 2^{ème} Provinciale.

Entraîneur depuis 1991, c'est la deuxième fois qu'il fait vibrer les cœurs des supporters de Grâce. Le Président du club a eu toute confiance en son frère et a assuré que c'est avec lui qu'on monterait. Il s'est en effet fort dévoué au club, de manière totalement bénévole.

Tout le monde peut être fier du résultat. Ce sont **41 matches** (depuis décembre 1999) **sans défaite** qui sont à son actif.

La saison prochaine, le club alignera 9 équipes de jeunes, 1 réserve, 1 vétérans. Une première en 2^{ème} Provinciale.

C'est un comité soudé et heureux qui termine la saison. Il est toutefois conscient que sans le travail fourni par les bénévoles, le RDC Grâce n'occuperait pas la place qu'il occupe aujourd'hui.

A toutes ces personnes qui sont trop nombreuses pour les citer, le comité leur dit MERCI.



Vie sociale

Le comité de quartier d'Aulichamps.

Le nouveau comité de quartier d'Aulichamps s'est constitué en septembre 1999. C'est une association de fait.

La 1^{ère} manifestation du comité a été l'organisation d'une brocante dans la nouvelle cité d'Aulichamps. Depuis lors, de nombreuses actions et réalisations ont vu le jour, entre autres :

- fête de Halloween
- excursions
- chasse aux œufs
- brocantes
- soupers
- défilé de lingerie, etc.

Le comité a également fait des aménagements, tels que la réfection de la place au bout de la rue des Pruniers et une piste de pétanque ; ceci en collaboration avec la commune et la société de logement social " Notre Logis ".

Ces espaces ont été aménagés pour que les enfants du quartier puissent jouer, pratiquer un sport : basket, tennis, mini-

foot, boules... Nous soulignons ici l'importance du rôle social du comité pour une meilleure intégration des jeunes.

D'autre part, les membres du comité ont construit une buvette démontable qui fonctionne très bien et est unanimement appréciée lors des manifestations.

Le comité est financé grâce à :

- l'édition d'un petit livret qui annonce les manifestations avec de la publicité
- la vente de cartes de soutien
- les tombolas
- les bénéfices sur la buvette, la vente de saucisses grillées, etc.

L'argent gagné est systématiquement réinvesti ou redistribué au profit des enfants. L'avenir sera orienté vers des



Michel et André dans leur buvette

projets comme l'organisation de courses de cuistax, des journées à la mer, de jeux - " rallyes ", ...

Assurément les idées ne manquent pas cité Aulichamps !

Lors des manifestations/actions du comité, on a besoin de personnes d'encadrement ; il est fait appel ici aux bénévoles pour venir aider ce sympathique comité.

Coordonnées du comité de quartier d'Aulichamps :

Président :

YERNA Michel
rue Salvador Allende,
9 à Grâce-Hollogne
Tel : 04 234 26 00 /
GSM : 0474 900 289

Vice-Président :

RENERY André
rue des Pruniers, 11
à Grâce-Hollogne

Trésorière :

GUILLEAUME Nicole
rue des Pruniers, 11
à Grâce-Hollogne

Secrétaire :

PORTACCI Natacha
rue des Pruniers, 3
à Grâce-Hollogne
Tel : 0496 375 435



Les enfants d'Aulichamps

Information du citoyen



= 40,3399 BEF

Cap sur 1' Euro 2002

Dans un peu moins de 6 mois, nous devons jongler avec des pièces et des billets en Euro (€). GH 2001 a voulu en savoir plus et vous informer avant que ne commencent les grandes campagnes d'information du Gouvernement et que vous soyez confrontés aux divers aspects du passage à la monnaie unique.

Pourquoi 1' Euro ?

Il y a toutes sortes de raisons qui ont amené les pays européens à créer une monnaie unique. Les principales sont : mettre fin aux taux de change fluctuants qui constituaient une entrave au commerce au sein de l'Union européenne ; rechercher un taux d'inflation bas pour garantir une stabilité des prix ; obtenir des prix plus transparents qui peuvent être comparés d'un pays à un autre ; créer une monnaie qui puisse concurrencer le dollar américain ; enfin, l'introduction de l'Euro est un moyen d'arriver à une économie plus stable, à une croissance durable au sein de l'Union européenne, ce qui doit favoriser le bien-être général.

Comment 1' Euro ?

Depuis le 1^{er} janvier 1999, l'Euro existe mais uniquement de manière scripturale (chèques, virements bancaires, etc.), à partir du 1^{er} janvier

2002, les pièces et les billets seront distribués et remplaceront définitivement notre bon vieux franc belge.

Le souci de la Banque Nationale de Belgique (BNB) est d'éviter que le public ne se rue vers les guichets des banques dès le 2 janvier au matin. Dès lors, un scénario de passage à l'Euro en 3 phases a été imaginé :

1^{re} phase : il s'agit de la fabrication de 2 milliards de pièces et de 530 millions de billets. Afin d'éviter des problèmes d'approvisionnement pendant les derniers jours de 2001, certains secteurs seront préalimen-

tés en Euros avec interdiction de les utiliser avant le 1^{er} janvier 2002. Il s'agit essentiellement des banques, de la Poste, des commerçants, du secteur Horeca (restaurants, hôtels, etc.), des organisateurs socioculturels... Pour Monsieur et Madame tout le monde, c'est à partir du **15 décembre 2001** que tout commence avec la mise à disposition du grand public " d'eurominikits " d'une valeur de 12,40 € (500 BEF). Ils seront disponibles dans les banques, à la Poste, dans les grandes entreprises de transport public (SNCB, T E C , STIB) et de la part de certains employeurs (cadeaux de fin d'année puisque les kits ne sont pas taxés et sont déductibles!). Ils contiendront 29 pièces comprenant au moins 2 exemplaires de chacune des 8 pièces que comporte l'Euro. Grâce aux euromini-



Les pièces et les billets

Il y aura 8 pièces différentes d'une valeur de 1, 2, 5, 10, 20 et 50 cents et de 1 et 2 €.

Il aura 7 coupures différentes d'une valeur de 5, 10, 20, 50, 100, 200 et 500 €





Administration
communale
de Grâce-Hollogne

Calendrier des ramassages de déchets.



Section 1

Horion-Hozémont, Velroux, Bierset, Crotteux et
Hollogne jusqu'au chemin de fer

Juillet 2001

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Août 2001

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Septembre 2001

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Juillet
Août
Septembre



légende:



Emballages P.M.C.
(collecte des sacs
bleus) bouteilles et
flacons en plastique,
emballages
métalliques, cartons
à boissons.



Collecte des papiers,
cartons



Déchets verts



Encombrants



Réduisons nos sacs payants

1. Collecte des sacs verts

(déchets ménagers) Rien n'a changé, ce sont les jours habituels.

1.1 Si un jour férié tombe un lundi ou un mardi, la collecte se fera le **samedi précédant** le jour du ramassage.

1.2 Si un jour férié tombe un mercredi, un jeudi ou un vendredi, la collecte se fera le **samedi suivant** le jour du ramassage.

2. Collecte des sacs bleus (plastique, métal, carton à boisson, détaillé sur les sacs)

1^{er} et 3^e mercredi du mois (sauf si jour férié, idem point 1.2)

3. Collecte des papiers-cartons (ficelés ou en caisse en carton ou sac en papier, pas en plastique)

Section Grâce-Hollogne 1 :

3^e mercredi du mois. (sauf si jour férié, idem point 1.2)

Section Grâce-Hollogne 2 :

3^e jeudi du mois. (sauf si jour férié, idem point 1.2)

4. Collecte des textiles (bons vêtements, chaussures et maroquinerie encore utilisables)

L'a.s.b.l. TERRE vous avertira en distribuant deux à trois jours à l'avance un sac dans votre boîte aux lettres.

5. Collecte des déchets verts

(uniquement sur demande téléphonique au 04 233 63 60)

Téléphonez au plus tard le vendredi avant-midi qui précède le ramassage.

Prochains ramassages :

du 02 au 04 juillet

du 16 au 18 juillet

du 06 au 08 août

du 20 au 22 août

du 03 au 05 septembre

du 17 au 19 septembre

Les déchets des haies ainsi que les branches doivent être liés en fagots et ne peuvent dépasser 1 m de long.

6. Collecte des encombrants

Semaine du 10 au 14 septembre 2001 **le même jour que le ramassage des ordures ménagères (sacs verts)**

Il n'est plus nécessaire de téléphoner !

Nous ne reprenons pas les pneus, ni les déchets de construction.

7. Collecte des verres

Dans les bulles mises à votre disposition sur le territoire de notre commune.

Peuvent également être déposés au parc à conteneurs.

8. Parc à conteneurs

rue Mathieu de Lexhy à

Grâce-Hollogne - Tél. 04 247 39 85

- mardi, jeudi et vendredi
9h30 à 12h30 et 13h à 18h.
- mercredi
10h30 à 12h30 et 13h à 19h.
- samedi
9h30 à 12h30 et 13h à 16h.

Pour tous types de déchets, les remorques ne sont plus acceptées 1/4 d'heure avant la fermeture du parc. Les jours d'affluence, les files d'attente sont assez longues. Afin d'éviter de vous trouver devant une porte close, pensez à arriver assez tôt.

Les collectes à domicile débutent à 7 heures

Vous ne pouvez pas sortir vos déchets avant la veille du ramassage !

Où se procurer les sacs ?

1. Les sacs verts

Sacs 30 litres :
400 f (rouleau de 20 unités)

Sacs 60 litres :
350 f (rouleau de 10 unités)



Disponibles dans les différentes implantations communales, pendant les heures de bureau et chez certains commerçants de notre commune.

2. Les sacs bleus

100 f (rouleau de 20 unités)

Disponibles chez les commerçants de la commune qui vendent les sacs verts.



Renseignements Administration communale
service des travaux - Tél. 04/233 63 60
Avec le soutien de la Région wallonne. Éditeur responsable : Administration communale de Grâce-Hollogne
Rue de l'Hôtel Communal 2 - 4460 Grâce-Hollogne.



Administration
communale
de Grâce-Hollogne



Calendrier des ramassages de déchets.



Section 2

Grâce, Berleur et les rues Haute-Claire, Pré Hinry, Hayi, Remouchamps, Hallette, des Coqs, Aulichamps, des Pruniers, S. Allende, Eglantines, Pinsons, de Liège et cité Aulichamps

Juillet
Août
Septembre

Juillet 2001

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Août 2001

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Septembre 2001

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30



légende:



Emballages P.M.C.
(collecte des sacs bleus) bouteilles et
flacons en plastique,
emballages
métalliques, cartons
à boissons.



Collecte des papiers,
cartons



Déchets verts



Encombrants



Réduisons nos sacs payants

1. Collecte des sacs verts

(déchets ménagers) Rien n'a changé, ce sont les jours habituels.

1.1 Si un jour férié tombe un lundi ou un mardi, la collecte se fera le **samedi précédant** le jour du ramassage.

1.2 Si un jour férié tombe un mercredi, un jeudi ou un vendredi, la collecte se fera le **samedi suivant** le jour du ramassage.

2. Collecte des sacs bleus

(plastique, métal, carton à boisson, détaillé sur les sacs)

1^{er} et 3^e mercredi du mois (sauf si jour férié, idem point 1.2)

3. Collecte des papiers-cartons

(ficelés ou en caisse en carton ou sac en papier, pas en plastique)

Section Grâce-Hollogne 1 :

3^e mercredi du mois. (sauf si jour férié, idem point 1.2)

Section Grâce-Hollogne 2 :

3^e jeudi du mois. (sauf si jour férié, idem point 1.2)

4. Collecte des textiles

(bons vêtements, chaussures et maroquinerie encore utilisables)

L'a.s.b.l. TERRE vous avertira en distribuant deux à trois jours à l'avance un sac dans votre boîte aux lettres.

5. Collecte des déchets verts

(uniquement sur demande téléphonique au 04 233 63 60)

Téléphonez au plus tard le vendredi avant-midi qui précède le ramassage.

Prochains ramassages :

du 02 au 04 juillet

du 16 au 18 juillet

du 06 au 08 août

du 20 au 22 août

du 03 au 05 septembre

du 17 au 19 septembre

Les déchets des haies ainsi que les branches doivent être liés en fagots et ne peuvent dépasser 1 m de long.

6. Collecte des encombrants

Semaine du 10 au 14 septembre 2001 **le même jour que le ramassage des ordures ménagères (sacs verts)**

Il n'est plus nécessaire de téléphoner !

Nous ne reprenons pas les pneus, ni les déchets de construction.

7. Collecte des verres

Dans les bulles mises à votre disposition sur le territoire de notre commune.

Peuvent également être déposés au parc à conteneurs.

8. Parc à conteneurs

rue Mathieu de Lexhy à

Grâce-Hollogne - Tél. 04 247 39 85

- mardi, jeudi et vendredi 9h30 à 12h30 et 13h à 18h.
- mercredi 10h30 à 12h30 et 13h à 19h.
- samedi 9h30 à 12h30 et 13h à 16h.

Pour tous types de déchets, les remorques ne sont plus acceptées 1/4 d'heure avant la fermeture du parc. Les jours d'affluence, les files d'attente sont assez longues.

Afin d'éviter de vous trouver devant une porte close, pensez à arriver assez tôt.

Les collectes à domicile débutent à 7 heures

Vous ne pouvez pas sortir vos déchets avant la veille du ramassage !

Où se procurer les sacs ?

1. Les sacs verts

Sacs 30 litres : 400 f (rouleau de 20 unités)

Sacs 60 litres : 350 f (rouleau de 10 unités)



Disponibles dans les différentes implantations communales, pendant les heures de bureau et chez certains commerçants de notre commune.

2. Les sacs bleus

100 f (rouleau de 20 unités)

Disponibles chez les commerçants de la commune qui vendent les sacs verts.



Renseignements Administration communale
service des travaux - Tél. 04/233 63 60

Avec le soutien de la Région wallonne. Editeur responsable :

Administration communale de Grâce-Hollogne
Rue de l'Hôtel Communal 2 - 4460 Grâce-Hollogne.

kits, la population pourra payer ses premiers achats en Euro dès le 1er janvier au matin (à la boulangerie par exemple).

Les autres mesures de la 1ère phase vont nous toucher encore plus rapidement puisqu'à partir du **1^{er} juillet 2001** ceux que l'on appelle les "grands facturiers", c'est-à-dire les compagnies de téléphone, de gaz et d'électricité, les assurances... vont commencer à établir leurs factures en Euros uniquement (avec toujours un double affichage pour le montant total à payer). Les banques vont, de leur propre initiative et après information, convertir gratuitement vos comptes et produits bancaires en Euros (compte à vue, épargne, crédits, cartes de paiement et de crédits...). Il sera toujours possible de s'y opposer jusqu'au 31 décembre 2001, mais il vaut mieux sauter dans le bain de la monnaie unique le plus tôt possible afin de ne pas être trop perturbé le 1^{er} janvier 2002.

Enfin, à l'automne 2001 une opération "tirelire" sera organisée pour récolter un maximum de francs belges qui dorment auprès des ménages.

2^{ème} phase : dès le **1^{er} janvier 2002, le franc belge disparaît et est remplacé par l'Euro.** On peut toutefois encore payer ses achats en francs belges pendant 2 mois, c'est à dire jusqu'au jeudi 28 février 2002.

Dès le 1^{er} janvier 2002, les distributeurs de billets bancontact/mister cash ne délivreront plus que des billets de 20 et 50 Euros. Les banques et les commerçants s'efforceront de ne plus rendre de la monnaie qu'en Euros afin d'éliminer les francs belges du marché.

3^{ème} phase : la dernière phase commence dès la suppression

Les timbres uniquement libellés en francs belges resteront valables sans aucune limite de temps.

du cours légal du franc belge après les 2 mois de transition, soit le jeudi 28 février 2002 à minuit. A partir de cette date, l'échange gratuit des francs belges est possible jusqu'à la fin de 2002 dans toutes les banques et à la Poste. Ensuite, l'échange sera possible et toujours gratuit pour les pièces jusqu'en 2004 et sans limite de temps pour les billets, auprès de la Banque Nationale de Belgique.

Conclusion :

Il faut essentiellement retenir 5 dates.

- **1^{er} juillet 2001 :** début du basculement automatique des comptes en banque et de la facturation en Euro. Début des campagnes d'information du Gouvernement belge.

- **15 octobre – 15 novembre 2001 :** opération "tirelire" pour récolter l'argent qui dort auprès des ménages.

- **15 décembre 2001 :** mise à disposition du grand public des euro-minikits de 12,40 €.

- **1^{er} janvier 2002 :** apparition des pièces et des billets en Euros, le franc belge peut encore être utilisé pendant 2 mois.

- **1^{er} mars 2002 :** fin définitive du cours légal du franc belge, tous les paiements doivent être réalisés en Euros. Possibilité de rentrer les francs belges restants auprès des banques et de la Poste gratuitement jusqu'à fin 2002, puis à la Banque Nationale de Belgique (jusqu'en 2004 pour les pièces, sans limite de temps pour les billets).



Les 12 pays de la zone Euro sont :

l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal.

Si vous êtes victime d'une fraude lors d'une conversion en Euro, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'Administration de l'Inspection économique du Ministère des Affaires Economiques, Bd Simon Bolivar 30 à 1000 Bruxelles (tél : 02/208.36.11)

Où trouvez des informations complémentaires ?

Sur Internet :

<http://europa.eu.int/euro>

Commission européenne

<http://euro.fgov.be>

Service fédéral d'Information

<http://mineco.fgov.be>

(thème Euro) Ministère des Affaires Economiques

www.bnb.be

Banque Nationale de Belgique (notre préféré pour sa clarté)

Au téléphone :

Espace Euro, numéro vert :

0800/90.806 de 9h à 12 h et de 14h à 16h, les jours ouvrables.

Avertissement : article réalisé suivant les informations disponibles en mai 2001 auprès de la Banque Nationale de Belgique, du Commissariat Général à l'Euro, du Ministère des Affaires Economiques, de la Commission européenne, ainsi que de la Banque Centrale Européenne.



Château de Horion



Balade touristique à Horion-Hozémont.

Chapelle du Château de Horion

Ferme de la Converterie



L'été est enfin arrivé, il est synonyme de vacances, de farniente, de visites et d'excursions plus ou moins lointaines. Le Belge est un grand voyageur qui en connaît souvent plus sur les pays étrangers que sur sa propre région. Cependant la Province de Liège est belle et notre commune l'est également, notamment dans sa partie la plus rurale, à Velroux, Fontaine et Horion-Hozémont. GH 2001 vous propose une liste non exhaustive des monuments intéressants à voir dans les alentours de Horion-Hozémont.

L'église de Hozémont

(place du Doyenné) : Edifice néo-gothique construit en 1866, à l'emplacement d'un oratoire pré-roman et d'un sanctuaire de 1178, l'église Saint-Sauveur se dresse fièrement du haut de son escalier monumental. Outre un gisant de Saint-Hubert, provenant de l'ancienne collégiale Saint-Pierre de Liège, on peut y admirer des sculptures des

Eglise de Hozémont

XVI^e et XVII^e siècle, notamment un très beau groupe de Sainte-Anne : la Vierge et l'enfant Jésus.

Jadis à la collation des abbés de Stavelot et de Saint-Jacques à Liège, cette paroisse, chef-lieu d'un doyenné, était le centre d'un comté qui fut morcelé au XII^e et XIII^e siècle. Le château, dont les ruines subsistèrent jusqu'en 1842, non loin de l'église actuelle, fut détruit par le prince-évêque lors de la guerre entre les Awans et les Waroux (1298).

Le château de Horion

(rue de Horion) : Entouré de douves, le château de Horion remonte, dans son état actuel, au XVIII^e siècle. Le fronton de l'avant-corps de l'aile droite est daté de 1725.

Résidence des avoués de Horion, personnages chargés de défendre les intérêts temporels de l'abbaye de Saint-Remacle à Stavelot, propriétaire du village de Horion, cette demeure fortifiée a d'abord appartenu à la famille de Horion. En 1681, après avoir été habitée pendant un siècle par les Carondelet de Potelle, elle devint la propriété d'Antoine de Salme seigneur d'Engis puis des de Grady.

En face du château à côté d'un magnifique séquoia wellingtonia, on peut voir l'ancienne chapelle restaurée en style néo-gothique, au XIX^e siècle (NB : le séquoia originaire de Californie n'est pas rare dans nos parcs. D'une croissance rapide, il ne dépasse pas 40 mètres de haut en Belgique. Dans son pays d'origine, il peut atteindre les 100 mètres de hauteur pour une circonférence pouvant aller jusqu'à 20 mètres et 2000 ans d'âge).

La ferme de la Converterie à Rouveroy

(rue de la Boverie) : Possession du Chapitre cathédral de Saint-Lambert depuis le XIV^e siècle, Rouveroy a



conservé non loin de l'autoroute, sa ferme castrale. Ce quadrilatère appartient, de 1015 à 1311, au monastère Saint-Jean de Florennes.

Le Pas Saint-Martin

(rue Pas Saint-Martin) : Situé au sud-est du château de Horion, le joli lieu-dit " Pas Saint-Martin " est très connu grâce à une vieille légende selon laquelle, vers l'an 250, l'hypothétique évêque de Tongres, Martin, venu prêcher l'évangile en Hesbaye, fut chassé par les habitants de Horion, encore idolâtres. Le saint homme fut contraint de passer la nuit sur une roche où il laissa miraculeusement l'empreinte de ses pieds. Ce vallon devint, au XVIIIe siècle, un endroit de pèlerinage très fréquenté. Aujourd'hui, l'empreinte a disparu victime des fours à chaux ou de la ferveur des pèlerins qui venaient s'y frotter le dos.



Pas St-martin

La cressonnière

(Thier de la Hayir) : Plante déjà très appréciée durant l'Antiquité, le cresson de fontaine (*Nasturtium officinale*) ne pousse, vers le nord, que jusqu'à la latitude du Danemark. Vivace, il possède une tige creuse de 20 à 90 centimètres de haut ainsi que des feuilles imparipennées molles et juteuses. Petites et blanches, ses fleurs s'épanouissent de mai à juillet. Ses fruits ont la forme de gousses cylindriques,



Cressonnière

un peu courbées, renfermant deux rangées de graines.

Le cresson est cultivé dans de grands bassins d'eau fraîche. Il a souvent été utilisé par les éleveurs de truites car il s'oppose au développement d'algues filamenteuses et enrichit l'eau en oxygène. Riche en vitamine C, on le prescrit dans les cas d'anorexie, de troubles digestifs ou de scorbut.

La ferme du château de Fontaine

(rue de la Barrière) : Ancienne propriété des seigneurs de Hozémont, le château de Fontaine aurait été bâti en 991. Vers le milieu du XVIe siècle, il passa dans la famille d'Ans pour ensuite appartenir aux barons de Schirpe et d'Opiter, et enfin, aux comtes de Liedekerke.

Au XVIIIe siècle, considéré comme un des plus beaux châteaux de la principauté de Liège, il était composé d'un donjon, de deux pavillons et d'une basse cour carrée flanquée, aux angles, de trois tours. Le tout était entouré de douves alimentées par des sources. Actuellement, de ce bel ensemble, il ne reste plus que des ruines et une ferme castrale du XVIIIe siècle.

Le château de Lexhy

(rue du huit mai) : Construit, d'après certains, à l'emplacement d'une villa romaine, le château de Lexhy est le siège d'une seigneurie

Château de Fontaine



Château de Lexhy



dont la première mention remonte à l'an 1100. A cette époque, il aurait été habité par Libert de Warfusée et sa femme, Agnès d'Awirs, fondateur de la lignée des de Lexhy. Après avoir appartenu aux familles Paniot et Risak de Navagne de Lexhy (XIVe siècle), il était au XVe siècle, en la possession de la famille de Kerkem puis, dès 1492, d'André de Wihogne. En 1854, le domaine passa à la famille d'Ans qui en fit donation aux barons de Surlet de Chokier. Par la suite, le château devint la propriété des familles Liedekerke, Blanckart et Borchgrave. Entouré d'arbres plus que centenaires, le château de Lexhy est un magnifique édifice de style néogothique bâti en 1853. Derrière lui, la chapelle castrale, déjà citée au XIIIe siècle, possède une tour romane du XIIe siècle et un vaisseau du XVIIIe siècle. A l'intérieur, on peut y voir le tombeau de l'archidiacre de Surlet, sculpté par Duhontoir, jadis au couvent des dominicains de Liège, et la sépulture du premier évêque de Liège après la Révolution, Mgr J-e de Zaepffel.

Les Amis de la Nature ont édité il y a quelques années des cartes de promenades sur Grâce-Hollogne. Cet article s'en est fortement inspiré. Vous pouvez vous les procurer auprès du Musée communal de Grâce-Hollogne (rue Grande, 75 - Propriété Body), le 1er dimanche du mois de 13h30 à 17h ou en téléphonant à Monsieur Labarbe au 0477.63.21.18

(Note aux lecteurs : certains des monuments précités font parties intégrantes de propriétés privées, il est nécessaire d'obtenir l'autorisation des propriétaires pour les visiter)



Monsieur Gilbert Mottard,
l'auteur.

Culture

Noss' bon vî lingadje

Suite et fin de la prose littéraire en wallon de Gilbert Mottard, extraite de son texte " Grâce-Hologne, so tchamps, so vôyes ".

Porsûvans nosse toûr, dji v's-invite à hoûter ine copène imâdjinêre qui c'mince par ine quèstion.

-Èt **Mottard**, a-t-i s'plaque ?

Awè èt nèni.

-Qui volez-v' dîre ?

Awè, mins...

-**Mottard** a-t-i 'ne av'nûe, tot come lès acacias, li gâre, Louis de Brouckère, Djôzêf Wauters, Emile Vandervelde ?

Nèni, èt â djeû d'l'advina, vos n'broûlez wêre.

-Ine plêce, adon, come li comeune, l'êglîse ou bin lès Préalles ?

Nin pus ! Èt i djale à pîre finde.

-Ine vôle, ine rowe dè mons ?

Enn'a nole à s'nom-là.

-On pazê ?

Èco mons. Vos n'î èstèz nin.

-Vos n'm'alez nin dîre qui....

Siya, seûlemint ine rouwalète, ine impasse, come on dit è francès.

-Impasse Gilbêrt ou Maurice Mottard ?

Mottard tot sêch, sins minme on p'tit nom ! Al vrêye, si vos passez èl vôle Ruy, ni cwèrez nin pus lon, ca l'plaque èst tote grîse èt on n'veût minme pus l'nom.

-Vôrmint, on-z-èst pô d'tchwè.

Nosse comeune onôreye co tos lès djoûs, ine volêye d'omes qui n'sont nin mwèrts è leû lét, acsûs d'on mâleûr, d' ine injustice.

Houbêrt Goffin, li fir houyeû di l'accidint dèl houyîre dè Bêdjonc èt l'prumir ovri à r'cûre di l'ampêreûr Napolèon, li grand, li lèjion d'oneûr. Li prézidint amériçain **Braham Lincoln**; **Martin Luther King**, qu'aveût fêt on sondje.

Grigwêre Chapuis, assaziné par li dièrin Prince-èvêque di Lidje, de Méan.

Francisco Ferrer, **Jean Jaurès** qui Djâque Brel si d'mande co todi poqwè qu'on l'a touwé. Lès vic-

times dês fachisses come **Giacomo Matteoti** èt **Salvador Allende** qui n'ont-st-avou qu'on seûl twèrt : èsse disconte Mussolini èt Pinochet.

Vola bin dês grands omes mètous à l'oneûr è nosse comeune. Dji di bin dês grands omes, ca, come mi, vos ârez r'marqué qu'à pârt **Sinte Ane**, qui n'veût mây rin v'ni, èt lès **bèlès dames di Nawlitchamps** qui pèrsonne ni s'sovint, nos édiles n'ont nin disqu'asteûre trové 'ne plêce, nin minme ine tote pitite, po 'ne feume.

Èt portant, rin d'pus simpe qui d'aoncer **Maria Sklodowska**, deûs fêyes pris Nobèl, an 1908 èt 1911, qui s'nom d'feume mariyêye âreût-st-à pon.ne ralongui li plaque di rowe, tot mêtant **Marie Curie** à costé di si-ome **Piére**.

Sèrèût-ce trop'dimander qui d'trover so l'minme plaque, à costé di s'fré **Djôzêf**,

li nom da **Lucêye Dejardin**, li prumîre feume qu'a dimnou députèté par élèccion dirècte ?

Fât-i creûre qui nos mayeûrs, èchevins, èt consèliers ni vèyèt nin voltî assez lès feumes, dè mons qu'po 'lzi fé l'oneûr d'ine plaque di vôle ?

Po-z-aveûr soufri dês lonkès an.nêyes di guère, i s'adjihève d'onorer d'ine vôle,

li **pâye**, èt dèl minme manîre, li **onze di novinbe**, li **ût' di may**; d'ine plêce, li **Rézistance**. Sins roûvi po ot'tant, Bièrset oblidje, lès pilotes d'aréyoplans, li **sêrdjant Bailly**, li **capitin.ne Hinri Lindi** èt **De Selys-Longchamps** qu'aveût si corêdjecûsemint mitrayé li bâtimint dèl gèstapo à Brussèl.

N-a co plêce po dês grantès îdèyes come li **Progrès**, li **Collectivité**, li **Coopération**. Tot come çou qu'i n'èst nin seûlemint lès sètinme èt ûtinme meûs dè calandriyer dèl

révolucion : **Gèrminal** èt **Floréal**. Èt anfin, treûs mots qui tchantèt à l'orêye dês démocrates : **Libèrté**, **Égalité**, **Fratèrnité**.

Sins nos arèster tot-avâ, nos avans fêt èssonle on fameûs toûr dèl comeune.

Avant lès fûzions Grâce-Hologne c'èsteût cinq comeunes qui dês rowes nos raplèt co todi. Rowes **di Bièrset**, **Croteû**, **Grâce**, **Hologne** avou sès **grossès pîres**, **Horion-Hozémont**, **Vèrloû...**

I-n-a co dês vôlees qui nos minèt vè nos vwèzins : Awans, Fêhe, Tch'hè, Djimèpe, Gn'nêfe, Loncin, Mont'gnêye.

Qwand d'vins l'timps, in-ètrindjîr travèrseve nosse comeune, tot v'nant dèl Hèsbaye po s'rinde à Lidje, i passève li **limite**, li **bârîre**, sôrtève di s'boûrsète li **dièrin patârd** po passer avou sès bièsses, s'tchèrète èt sès marchandêyes.

I sont dês mèyes, simpes vwèya-jeûrs, grands signeûrs, pititès djins, sôdârs, payîzans èt marchands qu'ont-st-insi passé par li rowe di Fêhe, li vôle dês âgnes, divant dè griper on pô d'soflès, li vôle di Lidje, pwis s'ritrover èl campagne di Grâce, èt d'là, mès pas m'ont pwèrtè disqu'â Bwès d'Malète.

Dji m'î a-st-arèsté an face dè numèro 34.

" Intrez don ", m'a-t-on dit. " Ni d'manez nin so l'sou, èt s'vinez' beûre ine jate di bon café. Vos l'avez bin gâgnî ".

Dj'aveû dèdja oyou çoula ine sawice....

Tot r'prindant alène, dji rèsponda : " Après 'ne parèye tape, ci n'èst nin di r'fus ".

Texte extrait du livre " Intrez don, ni d'manez nin so l'sou... " de R. Joelants et F. Nyns.

Cet ouvrage peut être acheté au prix de 100 F. chez François Nyns, rue Bois Malette, 34

à Grâce-Holloigne. Tél : 04.231.20.00

Economie



Tunnel de lyophilisation

4.000 tonnes en 2001, après un nouvel investissement. 96% de la production est destinée à l'exportation.

Edel, le schéma de production

- **Approvisionnement du café vert et torréfaction** : le café arrive par bateaux à Anvers puis est conduit à Grâce-Hollogne par camions. Il est ensuite déversé et stocké mécaniquement dans des silos dont la capacité va de 40 à 160 tonnes. Le mélange de café est réalisé automatiquement dans ces silos, ensuite le café est transféré dans le bâtiment principal où il est torréfié (dans la plus grande machine à torréfier du monde).
- **L'extraction** : Edel possède 7 extracteurs en séries d'une capacité de 500 Kg qui permettent d'extraire les arômes des grains de café torréfiés.
- **La lyophilisation** : la lyophilisation est un séchage qui consiste à enlever de l'eau à des températures de -25°C , et ce, à des pressions qui sont semblables à celles de la Lune. C'est un procédé qui est une transformation de la glace en vapeur, sans passer par la phase liquide. Pour ce faire l'usine possède 3 tunnels de lyophilisation. A la sortie de ces tunnels, le café est sec et lyophilisé, il ne reste plus qu'à le conditionner suivant la demande du client.
- **L'emballage** : Edel peut fournir ses produits directement en cartons de 30 Kg à des fins industrielles. Une autre usine du groupe peut, quant à elle, conditionner le café dans des bocaux de 50, 100 et 200 gr, ainsi qu'en sachets aluminisés pour la distribution.

Toutes ces opérations sont réalisées sous des contrôles de qualité et d'hygiène très stricts que la certification ISO 9001, acquise en 1996, vient encore renforcer.

Edel s.a. : rue de Wallonie, 16
B-4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 246 72 11 - Fax 04 246 72 25

L'Européenne de Lyophilisation (EDEL) vient de fêter ses 20 ans d'existence à Grâce-Hollogne.

C'est en effet en 1981 que le groupe allemand KORD rachetait l'usine à la Régie Renault.

Un peu d'Histoire : vers 1975, la Régie Renault, dans le but d'enlever un marché en Colombie, accepte d'être payée en café, à charge pour elle de revendre ce café et de se payer sur le prix qu'elle compte en obtenir. Ce procédé est courant dans le commerce international ; c'est ce que l'on appelle " faire de la compensation ". Avantage pour les pays européens : vendre des produits finis dans des pays qui ne disposent pas de liquidités financières suffisantes. Avantage pour les pays en voie de développement : écouler leurs matières premières.

Ainsi la société Renault, non seulement pour écouler le café accepté comme monnaie de paiement mais aussi pour diversifier ses activités industrielles, décide de s'implanter dans l'industrie agroalimentaire et construit deux unités de production de café lyophilisé. Une est située en Sardaigne (elle ne fonctionnera jamais, en raison de problèmes énergétiques et d'acheminement des pièces détachées) et l'autre en Wallonie, à Grâce-Hollogne.

Malheureusement, Renault se rend rapidement compte que le marché du café est plus difficile à maîtriser que celui des voitures qu'elle connaît bien. Le café est une marchandise dont la valeur est la seconde par ordre d'importance après le pétrole. Qui plus est, son prix subit d'importantes variations en fonction de la spéculation (stockage et déstockage), du taux de change du dollar, mais aussi en fonction des changements de régimes politiques dans les pays producteurs. Bref, c'est un marché de spécialistes où l'improvisation n'a pas cours.

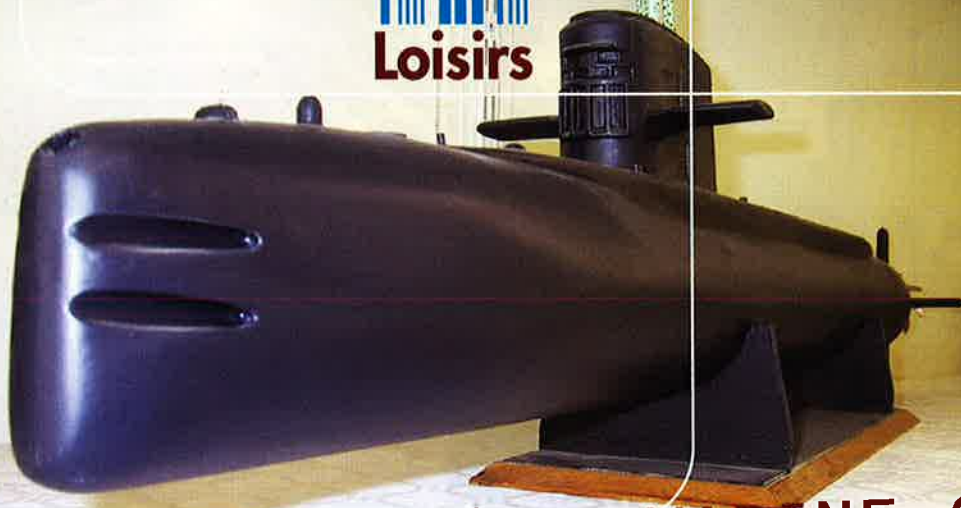
Très tôt la Régie Renault décide de se désengager du café, mais encore faut-il se défaire de l'usine de Grâce-Hollogne, dont la construction n'est pas encore achevée. Une seule solution : terminer et mettre en marche l'usine afin de produire quelques tonnes de café pour trouver un repreneur. Il faudra...3 ans pour arriver à ce résultat !

Ainsi en 1981, l'unité de Grâce-Hollogne est vendue à un groupe allemand (KORD) qui possède toujours l'usine et investit régulièrement pour accroître la production.

Edel en quelques chiffres :

En 2000 : le personnel est de 144 personnes (pour environ 80 en 1981) ; le chiffre d'affaire s'élève à 1 milliard 300 millions de francs (32.226.158 millions €) ; la production atteint 3.000 tonnes de café. L'usine espère dépasser





Lambert, Gabrielle et Michel

Une jolie réalisation de sous-marin

GRACE-HOLLOGNE MARINE CLUB : tout ce qu'il faut pour les amateurs de modélisme.

Dans une ambiance chaleureuse et enjouée, les férus du modélisme naval et autres disciplines du maquettisme se réunissent en leur locaux situés rue Champ Pillé à Grâce-Hollogne (ancien Lycée Leruth).

Ces locaux sont équipés de nombreuses machines facilitant la construction et la mise en œuvre des divers modèles.

Des conseils avisés, dispensés par des spécialistes en modélisme et maquettisme, aideront grandement les affiliés au club dans la réalisation du modèle de leur rêve. De très nombreux plans de bateaux sont aussi gracieusement mis à la disposition des membres. Bien que l'activité principale du club soit axée vers les modèles de navires, les autres disciplines sont aussi pratiquées (voitures, motos, avions, véhicules militaires, etc.), tant en plastique que dans les autres matériaux. Ces matériaux peuvent être obtenus au sein même du club.

Dans ce club extrêmement convivial vous pourrez surtout rencontrer des gens qui partageront leurs "trucs et ficelles", afin que vous puissiez réussir le mieux possible la maquette de votre choix.

Le "Grâce-Hollogne Marine Club", association de fait, a été créée par un groupe d'amis fer-

vents de modélisme naval et autres disciplines. Le 1er avril 1998 fut le jour du vernissage, avec la participation et l'appui de l'Administration communale. Le club compte actuellement une quarantaine de membres.

Allez donc rendre visite à ceux-ci et au comité lors des jours et heures d'ouverture des locaux. Ils se feront un plaisir de vous donner tous les renseignements nécessaires.

Le comité est composé par 5 membres fondateurs :

Président :

Lambert JOTTAY, rue de Grâce N° 8 à 4460 Grâce-Hollogne.

Tel : 04 233 45 46

Vice-Président :

Michel SCHROEDERS, rue Champ Pillé N° 83 à 4460 Grâce-Hollogne.

Tel : 04 231 28 99 ou GSM : 0475 39 66 82

Trésorière :

Gabrielle MELIS,

On travaille ferme à l'atelier



rue de Grâce N° 8 à 4460 Grâce-Hollogne.

Tel : 04 233 45 46

Secrétaire :

Antoine BLANDINA, rue de l'Hôtel communal N° 93 à 4420 Saint Nicolas.

Tel GSM : 0497 30 85 41 après 18 h.

Relations publiques :

Romain-Marie HALLUT, place du Marché N° 35 à 4000 Liège.

Tel : 04 223 41 01 ou GSM : 0475 83 45 49.

Président d'honneur :

Maurice MOTTARD, Bourgmestre de Grâce-Hollogne.

Où : dans l'enceinte de l'Athénée Montegnée de Grâce-Hollogne (ancien Lycée René Leruth), accès par la rue Champ Pillé, deuxième entrée à droite.

Quand : tous les mercredis de 13 h à 16 h 30

tous les vendredis de 19 h à 22 h

tous les samedis de 14 h à 19 h.

Combien : l'affiliation annuelle est de 1.500 FB ou 37 €. Elle donne droit à l'accès aux machines, aux plans et aux réductions sur les matériaux vendus par le club (sans compter les autres petits avantages).